



COMMISSION
BÉNINOISE DES
DROITS DE L'HOMME



AMERICAN **BAR** ASSOCIATION

Rule of Law Initiative
Initiative Pour l'État de Droit

SYNTHESE DE PLAIDOYER

« Atelier de réflexion sur les défis liés à l'effectivité des enseignements maternel et primaire dans les zones sous menace terroriste en République du Bénin »

Avec l'appui de



USAID
DU PEUPLE AMERICAIN

*“ Agir avec une saine conviction pour
un changement social ”*

N°	Objectifs spécifiques :				
	<ul style="list-style-type: none"> ○ Rouvrir en toute sécurité les écoles fermées ○ Empêcher la fermeture d'autres écoles 				
	Etat des lieux / Défis	Approches de Solution	Actions	Institutions responsables	Institutions associées
1.	Fermeture d'écoles dans l'Atacora et l'Alibori (Karimama, Banikoara, Matéri, Kérou)	Réouverture de toutes les écoles	<p>Rouvrir effectivement les potes de toutes les écoles fermes</p> <p>Renforcer spécifiquement le dispositif sécuritaire à Matéri (écoles de DALOGA, KOUALOU-KOULOU, NIEHOUN, TCHANCHANI), à Banikoara (école GUIMBAGOU), à Kérou (écoles KAOBAGOU, YANSOUAMA, DJOLENI, GOROBANI)</p> <p>A Karimama il faut renforcer la sensibilisation pour rassurer les populations sur le dispositif de sécurité mis en place pour la quiétude dans la commune et prévoir une prise en charge psychologique des victimes (ce qui sont traumatisés par les évènements d'attaques terroristes)</p>	<p>Ministères des Enseignements Maternel et Primaire (MEMP)</p> <p>Préfectures</p> <p>Communes</p>	<p>Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique (MISP),</p> <p>Ministère de la Défense Nationale (MDN),</p> <p>Commission Béninoise des Droits de l'Homme (CBDH),</p> <p>Cadres Départementaux de Concertation des Organisations Non Gouvernementales intervenant dans le sous-secteur des Enseignements Maternel et Primaire (CDC),</p> <p>ONG Changement Social Bénin (CSB)</p>
2.	Eventualité de fermeture des écoles dans les départements du Borgou et de la Donga, au regard de la menace terroriste dans le septentrion	Maintenir les écoles ouvertes	Renforcer le dispositif de renseignement territorial (Identifier les écoles susceptibles de subir des attaques, sécuriser)	MISP MDN	Fédérations Départementales des Associations de Parents d'Elèves (FEDAPE), CBDH, CDC ; CSB, ...etc

3.	L'absence de clôture expose les écoles à l'insécurité des personnes et des biens	Envisager des mesures spécifiques de mobilisation urgente de ressources publiques pour la réalisation de clôture pour toutes les écoles dans les zones sous menace terroriste	Eriger des clôtures et portails répondant aux normes de sécurité pour toutes les écoles	MEF Agence pour la Construction des Infrastructures du Secteur de l'Éducation (ACISE/BAI) MEMP Communes	Ministère du cadre de vie, FEDAPE, CBDH, CDC, CSB,
4.	Le refus de certains parents de quitter les localités dont les écoles ont été fermées empêche leurs enfants de poursuivre l'école	Réf points 1, 2 et trois			
5.	Certains enseignants refusent de travailler dans les zones sous menace du terroriste	Assurer la disponibilité d'enseignants dans les zones sous menace du terroriste	Prendre des mesures exceptionnelles d'incitation des enseignants	Ministère de l'Économie et des Finances (MEF) MEMP	Communes, FEDAPE, CBDH, CDC ; CSB,
6.	Faible prise en charge scolaire des enfants des victimes des attaques terroristes	Assurer la prise en charge scolaire des enfants des victimes des attaques terroristes	Mise en œuvre effective de la Loi 2022-28 du 07 décembre 2022 ; portant régime de prise et de protection des personnes victimes en missions commandées ou de leurs ayant droit Ainsi que des dispositions corrélatives du Code de l'enfant	MEF MDN MISP MEMP MASM	Communes, FEDAPE, CBDH, CDC, CSB
7.	Faible prise en charge psychologique spécifique des enfants et enseignants victimes dans les zones sous menace terroristes (en marge	Garantir la prise en charge psychologique spécifique des enfants et enseignants victimes dans les	Recruter des psychologues cliniciens et pédopsychiatres pour suivre les enfants et enseignants victimes (traumatisés)	MFP MEMP MASM MS	Communes, FEDAPE, CBDH, CDC ; CSB

	du déroulement du programme scolaire)	zones sous menace terroriste			
8.	Insuffisance d'initiatives publiques d'éducation à la paix et aux droits humains	Engager des initiatives publiques d'éducation à la paix et aux des droits humains conformément à l'article 40 de la Constitution et 04 de la loi 2003 sur l'orientation de l'éducation nationale	Elaborer des outils d'éducation à la paix et aux droits humains Mettre en place un programme spécial d'éducation à la paix et aux droits humains (renforcement l'éducation sociale)	CBDH MEMP Conseil National de l'Education (CNE)	CSB MJL (Directions des Droits Humains)
9.	Le déplacement de certains parents d'élèves suite aux attaques terroristes	Ces défis devraient être relevés si les actions susmentionnées sont prises			
10.	Insuffisance des infrastructures, intrants de fonctionnement et de personnel qualifié dans les écoles d'accueil des enfants des populations déplacées				
11.	Le défaut d'école à proximité de certaines populations déplacées oblige les enfants à parcourir une longue distance pour se rendre à l'école				